

CR Conseil Municipal du 02/03/2020

Elus présents : Michel Pialet (maire), Evelyne Agniel, Christian Manificier, Michel Risse, Michel Durand-Gasselin, Maud Clavel

Elu absent : Paul Keller (pouvoir à Michel Pialet)

Secrétaire de séance : Michel Durand-Gasselin

CR Conseil Municipal du 18/12/2019

Sans observation.

Adopté à l'unanimité des présents et représenté.

Délibération : Vote du compte administratif complet

De la présentation du compte administratif, il ressort :

- a) Un excédent de fonctionnement de **120 763,41 €**
 - b) Un déficit d'investissement de **53 974,61 €**
 - c) Soit un résultat de clôture (a-b) présentant un excédent de **66 788,80 €**
 - d) Considérant les restes à réaliser (opérations en attente de facturation) pour un montant de **14 339,93 €**
 - e) Il ressort un excédent de financement (c-d) de **52 448,87 €**
- Considérant l'excédent de fonctionnement (a), il est proposé d'affecter
- la somme de 52 448,87 € (e) au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
 - la somme de 68 314,54 € (a-e) au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé

Adoptée à l'unanimité des présents

Le conseil municipal donne acte au maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2019.

Délibération : Conventions Ecoles

La scolarisation d'enfants de la commune aux Vans (1 enfant) et à Saint-Ambroix (2 enfants) implique la participation aux dépenses de fonctionnement des classes primaires des dites communes. Les conventions afférentes doivent être renouvelées chaque année.

Adoptée avec 6 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Maud Clavel ne participe pas au vote.

Délibération : Signature d'un acte notarié

Afin de permettre aux propriétaires de la maison de Gournier d'obtenir le permis de construire, la commune leur cède une partie (122 m²) de la parcelle cadastrée A1148. Le conseil autorise le maire à signer l'acte notarié concernant cette vente ainsi qu'une servitude de passage sur la parcelle A 1148.

Adopté à l'unanimité des présents et représenté.

Questions diverses

- Le syndicat mixte des Inforoutes, créé en 1995 pour aider les collectivités territoriales à maîtriser les technologies de l'information et de la communication, est devenu NUMÉRIAN, et a son siège au Pouzin (07250).
- Le contrat de fourniture électrique avec SDE07 stipule que la commune reste au tarif règlementé du fournisseur EDF.
- Planning de tenue du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars :
 - De 8 h à 10 h 30 : Michel Pialet, Paul Keller
 - De 10 h 30 à 13 h : Maud Clavel, Michel Durand-Gasselin
 - De 13 h à 15 h 30 : Evelyne Agniel, Zina Risse-Tamdjrit
 - De 15 h 30 à 18 h : Christian Manificier, Michel Risse